Le Lien Lapeyrousien

LAPEYROUSE-MORNAY Bulletin Municipal – Décembre 2018 N°36

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Madame le Maire et son Conseil Municipal sont heureux de vous inviter à la traditionnelle rencontre des vœux et à partager le verre de l'amitié

Vendredi 4 janvier 2019

à 18 h 30 à la salle des fêtes

Le mot du maire

Sommaire

Le mot du maire - page 2

Conseil municipal - page 3

Projets et réalisations
pages 4 à 7

Vie communale
pages 8 à 19

Etat civil
page 14

Calendrier
page 20

Vie associative
pages 20 à 31

Mémo utile
page 32

MAIRIE
Tél : 04 75 31 90 90
Fax : 04 75 31 80 87
mairie.lapeyrouse@wanadoo.fr
mairie-lapeyrousemornay.fr

Directeur de la Publication
Nicole Durand

Rédaction et Photos
Mairie et Associations
de Lapeyrouse-Mornay

Réalisation / Impression
atelier image 26210 Epinouze

Comme chaque fin année, cette période se veut être une parenthèse illuminée, scintillante de mille couleurs qui voit apparaître les décorations et lumières de Noël.

*Une parenthèse illuminée, surtout pour les plus petits qui, chaque année, attendent sagement et impatiemment de découvrir les surprises que leur a réservées l'homme en habit **rouge** et **blanc**.*
Une parenthèse illuminée, pour les parents qui auront cette joie immense de voir scintiller les yeux de leurs chères têtes blondes.
Une parenthèse illuminée, pour les plus âgés qui se sont retrouvés autour d'un repas festif offert par la commune ou qui se sont vus remettre leur colis de Noël.
Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de moments de convivialité et de partage en famille, entre amis, mais aussi de rencontres. Elles sont enfin l'occasion de jeter un bref regard vers l'année écoulée... année riche en couleurs.
Une palette diversifiée qui a su au fil des mois et des événements arborée des couleurs différentes.

*C'est d'abord le printemps avec le renouveau de la nature et la végétation qui s'est décliné dans des tons de **vert**, du plus tendre au plus foncé complété par un florilège de fleurs des champs que nous avons la chance de pouvoir admirer dans une nature encore préservée et éloignée des grands centres urbains.*

*Du **bleu**, lorsque notre équipe nationale de football nous a permis de vivre des moments forts. Des couleurs qui ont brillé dans le monde entier, tandis que retentissait notre hymne national. La plus belle avenue du monde, en juillet dernier, a accueilli une foule en liesse acclamant ses champions.*

*C'est accompagné du drapeau **bleu**, **blanc**, **rouge** que nous nous sommes réunis lors des cérémonies du 11 novembre. Pour ce centième anniversaire, les français de toutes générations unis dans un même devoir de mémoire, se sont rassemblés et recueillis, nombreux, devant les monuments aux morts de nos villages.*
*Surprise ce 20 novembre, lorsque nous avons découvert que la nature était recouverte d'un **blanc** manteau bien que très vite disparu.*

*En ce mois de novembre c'est aussi un mouvement de contestation avec les gilets **jaunes** dans un contexte économique préoccupant et les difficultés qui l'accompagnent. Le nez dans le guidon et les soucis, on peut être tenté de se replier sur soi et de se réfugier dans l'individualisme, ou au contraire de s'indigner en cherchant des boucs émissaires divers et variés. Un malaise qui dure, et où le fossé n'a eu de cesse de se creuser entre la France d'en haut et la France d'en bas, au fil de ces dernières décennies. Comment ne pas voir **noir**, quand les revenus du travail ou les retraites des plus modestes ne suffisent plus à assurer une vie décente.*

*Quand nos monuments symboles de notre république sont mis à mal, nos forces de l'ordre malmenées, nos espaces publics dégradés, les commerces saccagés et pillés, certains voient **rouge**. Autant, nous pouvons soutenir les actions lorsqu'elles sont légitimes et condamner les actes lorsqu'ils sont de nature à vandaliser, à détruire jusqu'à mettre en péril des vies humaines.*

*A l'aube de 2019, puissions-nous croire en une nouvelle année en **blanc** et **vert** porteuse de paix et d'espoir. Au nom du conseil municipal je vous présente à vous tous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.*

Nicole DURAND
Maire de Lapeyrouse-Mornay

CONSEIL MUNICIPAL - Suite à la démission pour raisons personnelles de la première adjointe, Mme Muriel MENEGUZ, envoyée à M le Préfet de la Drôme fin août et acceptée, il a été nécessaire de compléter le conseil municipal. Mme le Maire a contacté Mme Brigitte KHOMSI, suivante sur la liste de la majorité pour intégrer l'équipe municipale.
Lors de sa séance du lundi 24 septembre, le conseil municipal a fixé à trois le nombre d'adjoints (comme précédemment), a choisi que le nouvel adjoint qui sera nommé occuperait le troisième rang et a ensuite procédé à l'élection de ce nouvel adjoint.
Au premier tour de scrutin c'est Mme Annie Bégot qui a été élue troisième adjoint avec 11 voix pour, Monsieur Maurice Baratier recueillant qu'une seule voix, 2 bulletins blancs étaient également décomptés de l'urne.

Suite à la démission de Mme Sandra D'ALEO reçue le 24 septembre dernier en Mairie et après le refus de siéger de Mme Nathalie MARCELLAT, c'est Mme Isabelle COMBET, suivante sur la liste « Nouvel Horizon » qui a intégré le conseil municipal.

Lors de sa séance du 16 octobre, le conseil municipal a redéfini les délégations des adjoints et a complété les différentes commissions municipales.

DÉLÉGATION DES ADJOINTS - Elles se répartissent comme suit :
- **Denis GARAND**, Premier Adjoint délégué à la Voirie, Bâtiments communaux, Cimetière, Urbanisme, Environnement, Hydraulique
- **Paul ZOWIEZ NEUMAN**, Deuxième Adjoint délégué aux Finances, Personnel, Prévention Sécurité, Espaces publics, Installations sportives, Communication
- **Annie BEGOT**, Troisième Adjoint déléguée au Social, Solidarité, Affaires scolaires, Culture, Relations avec les Associations.

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES
• Urbanisme, Bâtiments et espaces communaux, Cimetière : Durand Nicole, Garand Denis, Clavel Jérôme, Baratier Maurice, Jovanovic Michel, Girard Marius, Combet Isabelle – Délégués DAH : Durand Nicole, Garand Denis
• Voirie, Réseaux, Station d'épuration : Durand Nicole, Garand Denis, Baratier Maurice, Girard Marius, Joceline MARQUES – Délégués SDED : Garand Denis et Girard Marius
• Ecole Cantine Garderie périscolaire : Zowiez Neumann Paul, Bégot Annie, François-Brazier Florence, Jovanovic Michel, Reymond Muriel – Délégués conseil d'école : Zowiez Neumann Paul, Bégot Annie, Jovanovic Michel – Déléguée prévention routière : Bégot Annie
• Cohésion sociale, CCAS, Personnes âgées : Bégot Annie, Zowiez Neumann Paul, Reymond Muriel, Khomsi Brigitte, François-Brazier Florence Laugier Emile - CCAS : Bégot Annie, Zowiez Neumann Paul, Khomsi Brigitte, Laugier Emile + Extra municipale : Zowiez Neumann Marie-Odile, Clot Durbet Jacqueline, Baratier Christiane, Ménéguz Muriel – Mission locale jeunes : Durand Nicole Titulaire, Annie Bégot Suppléant – Délégués centre de secours de la Valloire : Durand Nicole, Zowiez Neumann Paul
• Economie Agriculture : Durand Nicole, Girard Marius, Clavel Jérôme
• Bibliothèque, Vie Associative, Sport, Culture : Bégot Annie, Goudard Nadine, Jovanovic Michel – Référentes bibliothèque : Bégot Annie titulaire, Goudard Nadine suppléante – Délégués SIVU Valloire Loisirs : Durand Nicole, Reymond Muriel titulaires, Combet Isabelle suppléante
• Environnement, Hydraulique : Durand Nicole, Garand Denis, Baratier Maurice, Laugier Emile – Délégués SIE Epinouze Lapeyrouse : Durand Nicole, Girard Marius, Baratier Maurice, Laugier Emile – Délégués SIRCTOM : Durand Nicole titulaire, Baratier Maurice suppléant.
• Information, Relation citoyenne : Durand Nicole, Jovanovic Michel, Clavel Jérôme, Bégot Annie, Reymond Muriel – Correspondant Défense : Baratier Maurice – Représentant Mémoire de la Drôme : Baratier Maurice
• Finances : Durand Nicole, Zowiez Neumann Paul, Jovanovic Michel, Bégot Annie
• Gestion Personnel Communal : Durand Nicole, Zowiez Neumann Paul, Marques Joceline, Reymond Muriel – Référent CNAS : Zowiez Neumann Paul – Référent Hygiène et Sécurité au travail : Zowiez Neumann Paul
• Commission d'Appel d'Offres : Durand Nicole, Clavel Jérôme, Garand Denis titulaires Girard Marius, Jovanovic Michel, Laugier Emile suppléants.

PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATIONS

- L'installation du panneau a été réalisée fin septembre. Après les travaux de raccordement électrique effectués, la finalisation a été faite en mairie le 26 octobre avec la formation à l'utilisation du logiciel par le personnel administratif. Plus écologique que les panneaux qui fleurissent le long de nos voies communales à l'approche des manifestations et que l'on oublie trop souvent d'enlever une fois l'évènement passé.
Ce panneau sera réservé aux communications de la Mairie, aux manifestations de nos associations communales et aux informations de la Communauté de Communes.

CONTROLE BATIMENTS - Sur quatre devis sollicités auprès de sociétés spécialisées, trois seulement ont été reçus. Les offres répondaient au cahier des charges demandé, à savoir : contrôle électrique des bâtiments communaux, contrôle alarme incendie, contrôle pour les équipements foot, tennis, aire de jeux. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de retenir le devis de la société DEKRA (offre la moins disante).
Cette dernière a effectué les contrôles de sécurité indispensables sur l'ensemble des bâtiments et équipements de la commune en septembre dernier et a terminé le 26 octobre par les cages de foot du stade.
Les comptes rendus viennent de nous parvenir et feront l'objet d'une analyse qui sera présentée lors du conseil de décembre afin de prévoir les éventuels travaux de mise en conformité.

EXTINCTEURS - Lors de son dernier contrôle en mai dernier, la société DESAUTEL avait relevé la nécessité de procéder au changement de deux extincteurs. S'agissant d'une obligation règlementaire de sécurité, le conseil municipal a validé à l'unanimité ce changement, qui a été réalisé le 11 octobre dernier.

DEFIBRILLATEURS - La vérification annuelle des défibrillateurs a été réalisée fin août

DERATISATION - Comme le prévoit le nouveau contrat, le deuxième passage a été effectué mi septembre par l'entreprise Zappa.

DESHERBAGE - Le désherbage a été réalisé le 21 juin dernier par la société LAQUET uniquement au cimetière conformément au plan de désherbage communal

PLACE J. CAVALLI - **Eléments bois** : Plusieurs devis ont été sollicités pour le remplacement des barrières du jeu de boules, des éléments en bois des bancs à l'aire de jeux et des plinthes jet d'eau de la porte de l'Eglise. Le conseil municipal a validé à l'unanimité le devis de l'entreprise Proponnet pour la réalisation de ces travaux

LAQUET
AMÉNAGEMENT D'ESPACES URBAINS & SPORTIFS
643 rte de Beaurepaire - 26210 LAPEYROUSE-MORNAY - ☎ 04 75 31 91 88
www.laquet.fr

Fleurissement : Les bacs à fleurs ont été repositionnés sur la place et une réflexion est menée par les élus concernant le prochain fleurissement afin de mixer plantes vivaces et plantes annuelles.

NETTOYAGE DES VITRES - Le nettoyage des vitres de l'école a été réalisé fin août et celui de la salle des fêtes courant septembre par l'entreprise Clair Net.

PERSONNEL -

Poste

- Le contrat de remplacement de Mme Corinne SAUZE a été renouvelé jusqu'à fin novembre 2018 suite au prolongement de l'arrêt maladie de l'agent.
- A compter du mois de décembre, c'est Mme Sandra LHERM qui assurera l'accueil à l'Agence Postale Communale.

Secrétariat

- Mme Laure GENTIL est en congé maternité depuis fin novembre 2018 et ce jusqu'en avril 2019. Elle sera remplacée à son poste par Mme Corinne SAUZE qui était jusqu'à maintenant à la Poste.

Agent technique

- Le contrat de M. Dominique SALLAMAND est arrivé à son terme fin septembre 2018. Après échanges avec les élus, il n'a pas souhaité poursuivre sa mission par rapport à un projet professionnel autre et a quitté notre collectivité fin octobre.
Suite à ce départ et au vue de l'accroissement d'activité au service technique, le conseil municipal a décidé d'ouvrir un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps complet, soit 35h. La procédure de recrutement a été lancée pour une prise de poste en début d'année 2019.

Cantine

- La personne effectuant 8h par semaine à la cantine scolaire n'a pas souhaité renouveler son contrat pour cette nouvelle année scolaire. La commune a donc fait appel à ARCHER pour son remplacement.

Médiation obligatoire préalable

La loi de modernisation de la justice du XXIème siècle du 18 novembre 2016 a prévu, jusqu'en novembre 2020, l'expérimentation d'une procédure de médiation préalable obligatoire dans certains contentieux qui intéressent la fonction publique. Le CDG26 qui a fait acte de candidature et a été retenu par arrêté ministériel du 2 Mars 2018. Cette nouvelle mission, certes facultative pour les employeurs, présente de nombreux avantages (rapidité, coût ...) Le conseil municipal a souhaité conventionner avec le CDG 26 afin de s'inscrire dans cette démarche en cas de besoin.

RIFSEEP - Suite au changement du tableau des emplois et à la réussite du concours de rédacteur d'un agent, le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel a été modifié.

Formation

Les agents municipaux ont suivi de nombreuses formations liées aux différentes évolutions légales et règlementaires :
- personnel de cantine : réglementation cantine le 22/10
- personnel du secrétariat : RGPD, Répertoire Electoral Unique, Prélèvements à la source, Urbanisme, Régies municipales, logiciels informatiques, sans compter la formation d'intégration de l'agent stagiaire sur le grade de rédacteur (de 2 fois une semaine en septembre et octobre 2018)
- personnel de la poste : le 29 octobre
- agent technique : Habilitations électriques les 29 et 30/10

FRANCE MATÉRIAUX
CONSTRUIRE ET RÉNOVER PRO
S.M.B.
MATÉRIAUX
CARRELAGE
OUTILLAGE
DÉCORATION
50 et 62 av. Jean Jaurès
38270 BEAUREPAIRE
Tél. 04 74 84 70 03
Fax 04 74 84 64 35
E-mail : smb@smb38.fr

Prélèvement a la source

Les informations nécessaires pour la mise en place de cette nouvelle obligation au 1er janvier 2019 ont été transmises en octobre. Compte tenu des délais de retour, les paramétrages nécessaires n'ayant pu être finalisés avant par le prestataire, la première simulation est apparue sur les fiches de paye des agents au mois de novembre

ECOLE - TRAVAUX :

Pendant la période estivale, le nettoyage des sols souples de 2 classes de maternelle, de la salle de sieste et d'une classe élémentaire a été réalisé par les agents, tout comme la réfection de la peinture dans une salle de classe élémentaire.

En 2016, la commune avait sollicité une subvention dans le cadre de l'alerte attentat afin de sécuriser la salle informatique. Une notification d'accord de la subvention nous a été parvenue fin juillet. Elle sera versée uniquement si les travaux sont réalisés avant la fin de l'année 2018.

L'entreprise BatiPro est donc intervenue pendant les vacances de la Toussaint pour réaliser les travaux de maçonnerie et la pose des fenêtres. Les agents techniques ont quant à eux effectué les travaux d'isolation et de peintures intérieures. La classe a été déplacée, le temps des travaux dans la salle de motricité, au sein de l'établissement scolaire.

Un point d'eau sera créé côté élémentaire, afin de répondre aux besoins de l'équipe enseignante et pallier à un oubli lors de la réhabilitation du groupe scolaire.

ECOLE - RENTRÉE :

156 élèves ont fait leur rentrée à l'école de la Rotonde le lundi 3 septembre, répartis en 7 classes :

PS-MS : M. Xavier DROGUE : 24 élèves
MS-GS : Mme Amandine ESCOFFIER et Anaïs ARMAND : 24 élèves
GS -CP : Mme Estelle ANNEN : 22 élèves
CP-CE1 : Mme Delphine BURLON et Samantha JORQUERA : 22 élèves
CE1-CE2 : Mme Laurine BOBICHON : 21 élèves
CE2-CM1 : Mme Solène GAUTHERON : 22 élèves
CM1-CM2 : Mme Manon BOYADJIAN : 21 élèves

Soit 9 enseignants et 3 ATSEM Mmes Karine VILLELA, Evelyne BERTHAUD et Myriam SEMBLAT

Une demande d'achat de livres complémentaire a été validée à l'unanimité par le conseil municipal.

Après avoir rencontré l'association du sou des écoles par rapport aux financements d'activités, il a été décidé que la commune prendrait en charge chaque année le financement de l'activité scolaire « Piscine ». Cette dernière comprend la location du bassin et les heures de maîtres-nageurs (le transport étant assuré par la CCPDA).

Une demande de financement de transport pour une sortie spectacle à destination des classes de CMI et CM2 dans le cadre des commémorations du Centenaire de l'Armistice de 1918 a été accordée, ainsi que celle qui concerne une visite de la caserne du Centre d'incendie et de secours de la Valloire pour les classes de maternelle.

PERISCOLAIRE - Le dernier jour de classe, le vendredi 6 juillet, les enfants inscrits à la cantine ont profité le temps d'un pique nique de la fraîcheur et de l'ombrage des arbres majestueux du parc de M. NIVON. Nous tenons à remercier «Gut» et Yvonne pour leur accueil lors de ce moment très apprécié du personnel et des enfants.

Des devis auprès de traiteurs spécialisés en restauration collective pour la fourniture des repas avaient été demandés et seules deux offres ont été reçues. Après délibération le conseil municipal vote à l'unanimité la proposition de Guillaud Traiteur malgré une augmentation de 0,05 € et décide de répercuter l'augmentation du traiteur sur le prix du repas, passant ainsi de 3.60 € à 3.65 €.

La commission aux affaires scolaires et les agents de l'école ont travaillé sur un nouveau règlement périscolaire de la cantine garderie pour la prochaine année scolaire 2018-2019.

Les principales modifications du nouveau règlement sont les suivantes :

- Les « inscriptions exceptionnelles» seront autorisées jusqu'au mardi 11h30 pour le jeudi et le vendredi de la semaine en cours. Cependant, compte tenu du très faible délai, le coût de ces « réservations d'urgence » s'élèvera à 7€ le repas. (Validée lors du conseil municipal du mois de mars).
- Le code de conduite mis en place est modifié comme suit : si un enfant reçoit un point rouge il sera exclu le même jour que la sanction, la semaine suivante. La famille ne sera plus convoquée mais sera informée par un courrier mentionnant le jour d'exclusion. Si un enfant cumule 3 points rouges il sera alors exclu la semaine suivante entière. Au-delà l'enfant pourra être exclu définitivement.
- Pour la garderie du matin, les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un parent et présentés à l'agent encadrant.

De plus le Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) est pris en compte dans la nouvelle fiche famille.

VOIRIE -

Rencontre avec les représentants des Directions Départementales de l'Isère et de la Drôme :

Une rencontre s'est tenue en Mairie avec les services de la DDT de l'Isère et de la Drôme pour reparler de la convention qu'il existe entre les deux départements pour les travaux d'entretien de la RD 519 dans sa partie drômoise. A savoir que les services de la DDT de l'Isère interviennent pour les « petits travaux » et la DDT de la Drôme pour les « gros travaux ». Il a été question de l'état de la voirie dans la partie traverse du village (entre les deux ronds points). Une première reprise de chaussée et de trottoir a été faite par les services de la Drôme au niveau de l'Impasse du Santiana, et d'autres travaux (purges) seront également réalisés. Une réfection totale de la chaussée qui est très dégradée a été demandée auprès des services du Département. Ces derniers devront s'accompagner d'une réfection des bordures des trottoirs, de la remise aux normes de la signalétique. La réalisation d'un plateau traversant aux intersections des RD519 et 121 a également été évoquée. Des devis ont été demandés pour la partie des travaux incombant à la commune et des dossiers de demandes de subventions seront déposés. En prévision de cette rénovation de voirie, plusieurs contacts ont été pris, notamment auprès des structures en charge des « réseaux » (téléphone, eau ...) afin d'établir un premier état des lieux des besoins.

-L'opération de réfection de voirie sur la RD246 prévue pour le printemps prochain entre Epinouze et Lapeyrouse par les services du département, nous a

Groupama
Toujours là pour moi.
Assurances Toutes Professions
Accidents - I.A.R.D - Vie - Placements - Epargnes - Retraites
Jean-Claude BONIN
LAPEYROUSE-MORNAY - Tél : 04 75 31 99 43 Port : 06 79 89 84 53
n°ORIAS 7014929 www.orias.fr
Entreprise régie par le code des assurances

Old style garage
Olivier
26210 Lapeyrouse-mornay 06 24 74 96 15

Éclairage sportif
Éclairage public
électricité mabboux
100, route du Paturel - 26600 Erôme
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax. 04 75 03 35 98
Email : electricite.mabboux@orange.fr
Qualification M3 - TN3

SARL BATI PRO
Maçonnerie générale
FRANCK JOVANOVIC
38260 PAJAY
04 74 79 06 64
06 63 04 45 78

bien été confirmée. L'installation de plateaux traversants au niveau du hameau des Morelles sera donc réalisée au même moment.

Place du village : Les travaux de réfection de la place Jérôme Cavalli (de l'angle de l'église à la Mairie) ont été effectués début septembre. Un aménagement avec accès PMR (personnes à mobilité réduite) a également été réalisé afin de faciliter l'accès à agence postale communale.

Enrobé tiède : Comme chaque année les conseillers municipaux et les agents techniques ont réalisé la corvée d'enrobé tiède le samedi 22 septembre dernier.

Route de Fayaret : suite aux travaux effectués par Eiffage pour le compte de la Sté Enedis, une rencontre avec ces deux sociétés avait eu lieu en Mairie afin de leur faire part de notre mécontentement concernant l'état de la chaussée.
Après de nombreuses relances une reprise des travaux a été effectuée courant octobre et achevée en novembre.

Route de la Croix Rousse : Après de nombreuses relances auprès des services de la DDT et une erreur d'implantation, les balises à l'intersection de la RD 519 ont enfin été posées.

DEVIATION DE LA RD 519 - Suite à la délibération prise par le conseil municipal contre le périmètre d'étude présenté, le Conseil Départemental de la Drôme avait sollicité une rencontre avec le Conseil Départemental de l'Isère et la commune.
Le 16 juillet dernier Mme le Maire s'est rendue au Conseil Départemental à Valence accompagnée de 2 de ses adjoints. Etaient présents les conseillers départementaux : Mme Emmanuelle Anthoine et M Aimé Chaléon, les Vices-Présidents en charge des routes de l'Isère et de la Drôme et les techniciens en charge du projet,
Ce dernier se découpe en 3 tranches : la première entre Rives et Marcilloles, la deuxième entre Marcilloles et Lapeyrouse Mornay et la troisième entre Lapeyrouse Mornay et Chanas. Les propositions de trajet sont encore à l'étude mais les élus de la commune ont éliminé d'office le trajet passant par la zone d'activité. Mme le Maire et ses deux adjoints ont demandé à ce que soit pris en compte le futur échangeur de St Rambert et son impact sur le trafic local. Cette proposition sera étudiée par les services du Département. Nous n'avons eu à ce jour aucun nouvel élément sur ce dossier.

PONT SUR DOLON SUR ROUTE DÉPARTEMENTALE 519 - Le lit du Dolon est très encombré notamment au niveau du pont de Montgros (végétation et matériaux).
Une première rencontre avec le technicien Rivières de la CCPDA a eu lieu sur le site le 23 octobre dernier. Le 4 décembre c'est en mairie de Lapeyrouse que se sont retrouvés : M. Damien Orand représentant des services de la DDT de la Drôme, M. Philippe Mignot Président et M. Denolly directeur des services du Syndicat Hydraulique Bièvre Liers Valloire, Mme Océane Martin de la CCPDA, M. Patrick Durand maire de Jarcieu accompagné d'un de ses conseillers, Mme le Maire de Lapeyrouse Nicole Durand et ses adjoints. Tous ont reconnu l'état du lit de cours d'eau et la nécessité d'entreprendre des travaux afin d'une part de préserver l'ouvrage et d'autre part de prendre en compte le risque de débordement en cas de crue : entretien de la végétation et enlèvement des matériaux.
Mme le Maire a alerté les présents quant à l'inquiétude des riverains. Les maires des deux communes ont rappelé les diverses études déjà effectuées quant au fonctionnement du cours d'eau et les nombreuses réunions qui en ont découlé sans que jamais rien ne soit entrepris.
Le pont enjambant Dolon étant cette fois-ci au cœur de la discussion et compte tenu de son importance au niveau du trafic local, peut être verrons nous ce dossier avancer.

URBANISME - Une procédure est en cours au niveau du Plan Local d'Urbanisme. Plusieurs rencontres ont eu lieu en Mairie avec les différents partenaires afin de travailler sur cet important dossier.
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ces évolutions en matière d'urbanisme.

SIGNALETIQUE - La commission voirie a recensé la signalétique à remettre en état ou à ajouter sur nos voies communales. Compte tenu du nombre de panneaux concernés, il a été décidé d'effectuer ces travaux en plusieurs tranches. Pour 2018 sont concernés : les Brosses avec la modification de carrefour (Route des Perdrix- Chemin du Rafour – Route de la Maison Blanche), Montanay. Trois devis ont été reçus pour un ajout de panneaux signalétiques ou un remplacement. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de retenir l'offre de SIGNAUX GIROD. Un complément de commande pour des numéros de rue et de la peinture pour le marquage au sol a également été réalisé. La livraison des panneaux et leur installation ont été effectuées la dernière semaine de novembre. S'en suivra le marquage au sol (stops, passages piétons…) qui sera assuré par l' agent communal à l'aide du matériel mis à disposition par la CCPDA.

ELAGAGE - Le deuxième passage de fauchage/Elagage a été effectué par l'entreprise Gabillon.
Les agents techniques ont procédé à la taille des haies et des arbustes à l'aire de jeux et à ses abords. Drôme Aménagement Habitat avait également été rencontré afin que les haies du lotissement Val D'Or soient également entretenues. Une société est intervenue dernièrement afin de réaliser ces travaux.
Des devis avaient été demandés auprès de plusieurs entreprises pour la taille des arbres de la place et de l'école. Seule la Sté DILM a répondu et par conséquent a été retenue, les travaux ont été effectués pendant les congés de la Toussaint.

AMBROISIE - Cette année, de nombreux signalements ont été faits via la plateforme informatique. A chaque fois, l'adjoint délégué s'est déplacé afin de demander aux propriétaires d'intervenir le plus rapidement possible.

EGLISE - L'état du sol de l'église est considérablement dégradé, et des travaux de réfection sont à envisager. Plusieurs entreprises ont été contactées afin d'établir des devis de remise en état.
Plusieurs dossiers de demandes de subventions ont été déposés et notamment celui d'une aide financière dans le cadre de la dotation au patrimoine auprès du Conseil Départemental, mais nous n'avons pas de réponse à ce jour.

CIMETIERE - Il est proposé de remplacer les bacs plastiques par un ouvrage en maçonnerie pour les déchets verts. Ce dernier sera situé à droite en rentrant dans le nouveau cimetière. Le devis de l'entreprise Batipro a été retenu.

GMTP
GABILLON MICHEL
TRAVAUX PUBLICS
Tél. : 04 74 54 30 75 - Fax : 04 74 54 30 58
VRD Enrobé
Terrassement Goudronnage
Assainissement Entretien voirie
Aménagement cours
38260 Pommier de Beaurepaire
Email : gabillon@wanadoo.fr

ETS ZAPPA Sylvain
PRO D MULTI
Solution d'Hygiène réfléchie
Dératisation
Désinsectisation
Destruction Guêpes & Frelons
Dépigeonnisation
Piégeage tous Nuisibles
Ramonage
Dégraissage de Hotte
+ Autres services
Tél: 04 69 29 23 15 Port: 06 88 47 36 03 Email: contact.prodmulti@gmail.com
Découvrez nos services + sur: www.prodmulti.com

RESEAUX - Les travaux de renforcement de réseaux et de changement de transformateur au Quartier Montanay ont débuté le 5 Novembre dernier (Route de Beaurepaire, Route de L'Isle et Route de la Croix Rousse).
Par ailleurs, le remplacement d'un transformateur au quartier des Brosses a également été programmé.

BIBLIOTHEQUE - Après le départ de trois bénévoles de la bibliothèque, un appel aux volontaires est lancé pour venir renforcer l'équipe en place.
Le réaménagement de l'espace a été fait début octobre avec l'aide de nos agents techniques
Chaque année la bibliothèque municipale dépose une candidature afin de bénéficier d'une animation. Le vendredi 16 novembre, nos bibliothécaires locales ont eu le plaisir de recevoir l'écrivaine Dominique Sylvain. Une rencontre très riche mais suivie par trop peu de monde.

ILOTS DE PROPRETE - Un nouveau container a été installé au quartier des Morelles. Cet été, Mme le Maire a échangé de nombreuses fois avec la gendarmerie pour signaler les actes d'incivilités liés aux îlots. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les services de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire afin de trouver une solution pour améliorer la qualité des sites : informations bulletins municipaux des communes limitrophes, courriers aux contrevenants, facturations lors de dépôts illicites …

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité afin de sanctionner les dépôts illicites (dépôts au pied des containers sur les îlots de propreté, sur les espaces publics communaux). Les contrevenants identifiés se verront facturer la somme de 80,00 €uros correspondant au coût de déplacement de l'agent, à l'enlèvement et à l'évacuation en déchetterie, à la remise en état du site.

CITY PARC - Suite aux deux réunions avec les jeunes de la commune, le conseil municipal a validé le projet « city parc ». Des devis ont été demandés afin d'évaluer le coût de ces travaux et des dossiers de demande de subventions déposés auprès de la Région, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche. Dès que nous aurons les retours nous indiquant le montant des aides attribuées, les démarches seront lancées afin de finaliser ce dossier.

MUTUALISATION DES ACHATS - Ainsi que cela avait été déjà évoqué lors du conseil municipal précédent, la CCPDA soumet à l'approbation des élus une proposition de mutualisation des achats entre les communes adhérentes pour les Contrôles Règlementaires des bâtiments, aires de jeux, équipements sportifs et les fournitures administratives. Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

MODIFICATION DES STATUTS - Mme le Maire explique qu'un projet de statuts modifiés a été proposé aux membres de l'assemblée communautaire pour passer la compétence « GEMAPI » de facultative à obligatoire et pour compléter la compétence facultative « Mobilités » au vu des nouvelles actions engagées dans ce domaine. Le conseil communautaire de Porte de DrômArdèche a approuvé la modification statutaire le 12 Juillet 2018. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le projet de statuts communautaires modifiés.

REGLEMENT GENERAL EUROPEEN DE PROTECTION DES DONNEES (RGPD) - Suite à l'entrée en application du texte de loi de Mai 2018 relative au Règlement Général de Protection des Données, il convient de désigner un DPO (délégué à la protection des données) chargé de la mise en œuvre et de la conformité des données. Après avoir étudié plusieurs propositions, le conseil municipal décide d'opter pour la proposition émanant du Syndicat Mixte des Inforoutes. Ce dernier s'est doté de personnel juridique compétent, et pour lequel la CCPDA a sollicité un tarif négocié et groupé.

DESIGNATION DE LA NOUVELLE COMMISSION ELECTORALE - A compter du 1er Janvier 2019 sera mis en place au niveau national le Répertoire Electoral Unique. Ce répertoire permettra la mise à jour en continu des listes électorales, à l'initiative des communes ou de l'INSEE. Cette nouvelle démarche implique la création d'une nouvelle commission électorale dans chaque commune. Pour la nôtre, la Commission devra être composée de trois conseillers municipaux appartenant à la liste majoritaire, et deux conseillers d'opposition. Le conseil municipal procèdera a la désignation de membres de cette nouvelle commission lors de sa prochaine séance.

TAXE D'AMENAGEMENT - Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la taxe d'aménagement sur la commune : elle reste donc fixée à 3.5 %.
Il a également décidé le maintien de l'exonération de cette taxe sur les abris de jardins d'une surface inférieure à 20 m².

CAPTAGES PRIORITAIRES - Assainissement individuel dans l'aire d'alimentation des captages prioritaires
La CCPDA a rencontré le seul foyer concerné sur la commune afin de les aider et les accompagner dans la réalisation des travaux nécessaires pour la mise en conformité de leur installation.

Signature officielle de la chartre

Le mardi 13 novembre a eu lieu la signature de la chartre d'engagement dans une démarche de protection de la ressource en eau potable des captages prioritaires de Manthes et Lapeyrouse Mornay. En présence du directeur de l'Agence Régionale de l'eau Rhône Méditerranée Corse, des représentants des directions départementales des territoires de la Drôme et de l'Isère, des chambres d'agriculture des deux départements, du représentant de l'Agence Régionale de la Santé, des Présidents et Vices Présidents des Syndicats des eaux Valloire-Galaure et Epinouze-Lapeyrouse, des élus et des techniciens s'est tenue une réunion conduisant à la signature officielle de la chartre d'engagement du programme d'actions. Ce dernier d'une durée de 5 ans à compter de 2018 est décliné

sous forme de fiches actions à mettre en œuvre sur l'aire d'alimentation des captages. Il formalise des actions agricoles mais également des actions non agricoles. C'est un programme certes ambitieux mais nécessaire, afin de diminuer les concentrations en nitrates et en molécules issues des produits phytosanitaires. Il devrait permettre une reconquête de la qualité de l'eau et éviter ou du moins limiter le traitement des pollutions avant la distribution de l'eau potable aux usagers.

SYNDICAT DES EAUX - Le poteau d'incendie situé Chemin de la Maisonnette est de nouveau opérationnel (après plusieurs mois d'attente pour la réparation).
Dans le cadre de la mise en place du plan de désherbage communal, le syndicat décide le versement d'un fond de concours à chacune des communes afin qu'elles puissent investir dans du matériel.
Les travaux de remplacement de la clôture de la station de pompage ont été effectués par l'entreprise Luc Pupat fin octobre.
La vidange du château d'eau a été réalisée le 22 novembre dernier par la Sté SAUR.
Pour 2019, des travaux de reprise de maçonnerie sur la structure de ce bâtiment et la réfection de sa peinture ont été validés, c'est l'entreprise Marion qui a été retenue pour intervenir au printemps prochain.
Le syndicat des eaux Epinouze Lapeyrouse a décidé de lancer une étude de modélisation du réseau d'eau potable. Cette dernière permettra :
- d'améliorer la connaissance du fonctionnement du réseau (débits dans les canalisations, évolutions des pressions…)
- d'intégrer les évolutions et les besoins (capacité du réseau, dimensionnement des pompages, perspectives d'évolution des consommations…)
- de sécuriser afin d'assurer une continuité de service en cas de crise (indisponibilité de la station de pompage, du réservoir…) ;
Elle sera complétée par un schéma de défense extérieure contre les incendies qui permettra de réaliser un état des lieux des besoins et des ressources et de préconiser les éventuels besoins de renforcement et d'amélioration.
Après plusieurs années sans augmentation, le tarif du m³ d'eau sera revalorisé au 1er janvier 2019 et passera à 1.70 € contre 1.66 € actuellement.
Compte tenu de la faible participation des usagers lors des permanences en Mairie, la Société Saur a décidé de ne faire qu'une seule permanence par an. Elle reste bien évidemment joignable pour tous renseignements relatifs à la facturation, par téléphone.

11 NOVEMBRE - C'est par un dépôt de gerbe au monument du Cimetière qu'a débuté la cérémonie commémorative du centième anniversaire de l'armistice de 11 Novembre 1918.

Une foule nombreuse composait le long cortège : anciens combattants et porte-drapeaux de l'amicale des AFN, élus, représentants du centre d'incendie et de secours de la Valloire, enfants de l'école de la Rotonde et enseignantes des classes élémentaires, ainsi que de nombreux habitants de la commune.
Après le dépôt de gerbe au monument aux Morts, Mme Le Maire a énoncé les noms des Lapeyrousiens morts au combat en 14/18, après chaque nom les enfants scandaient « Mort pour la France ». Il s'en suivit la minute de silence et la sonnerie aux morts jouée par Vincent et Michel de la Musique de Jarcieu avant que la « Marseillaise » ne soit chantée par les enfants de l'école. Le Président des AFN prit alors la parole avant que Mme le Maire Nicole Durand ne donne lecture du message du Président de la République. La cérémonie s'achevait par le « Soldat » de Florent Pagny avant que ne retentissent les cloches de l'église St Henri.
Le verre de l'amitié servit à la salle des associations, clôturait cette matinée du souvenir.
Compte tenu du choix de certaines communes de modifier les horaires des cérémonies, l'Harmonie de Jarcieu n'a pu être présente.

REPAS DES AÎNES - Samedi 24 novembre, 120 aînés de 66 ans et plus ont répondu présent à l'invitation de la Municipalité et se sont retrouvés à la salle des fêtes.
Avant de passer à table, dans son mot d'accueil, Mme le Maire, mettait à l'honneur les doyennes et doyens de l'assemblée et demandait d'avoir une pensée pour les personnes ne pouvant se déplacer et celles disparues. Mme Nicole Durand soulignait « Vous êtes la mémoire de notre commune et votre présence est une richesse »

Le repas était concocté par Cédric, le gâteau par Fabrice nos restaurateur et boulanger-pâtissier locaux.
Au moment du dessert, nos chanteuses et chanteurs poussèrent la chansonnette, on entendit aussi un petit air d'accordéon.
Nos aînés se séparèrent en fin d'après-midi en se donnant rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles retrouvailles.

SEMAINE BLEUE - Dans le cadre de la semaine bleue, les enfants de l'école de La Rotonde avaient convié les différentes générations de la commune. Ce sont 20 personnes qui ont répondu à cette invitation.
Dans chacune des sept classes des ateliers étaient mis en place sur le thème « Ensemble pour une société plus respectueuse de la planète ».
En maternelle, une chasse aux trésors et des groupes artistiques, en élémentaire : tri, énergies renouvelables, temps de dégradation des déchets, construction d'une mini éolienne tels étaient les ateliers proposés…
Des échanges entre adultes et enfants ont pu se faire en comparant comment étaient traités les déchets il y a 50, 30 ans et aujourd'hui.
Nous remercions les enseignants, les ATSEM, l'ensemble des élèves et les personnes du village pour cette matinée.

VOUS DEMANDEZ UN PASSEPORT OU UNE CARTE D'IDENTITÉ ?

• Si vous êtes né(e) dans une commune qui dématérialise la délivrance des actes d'état civil, vous n'avez plus à fournir d'acte de naissance comme justificatif. Vos données d'état civil font l'objet d'une vérification sécurisée directement auprès de votre mairie de naissance.

Pour savoir si votre commune de naissance est concernée, renseignez-vous en mairie ou connectez-vous sur : https://ants.gouv.fr, rubrique « Les solutions » -> « COMEDEC » --> « Villes adhérentes à la dématérialisation ».

• Si votre commune de naissance ne dématérialise pas l délivrance des actes d'état civil, un acte de naissance peut vous être demandé.

Renseignez-vous en mairie sur la liste des pièces à fournir ou connectez-vous sur : www.service-public.fr, rubrique « Papiers - Citoyenneté » –> « Passeport » ou « Carte nationale d'identité ».

Etat Civil

NAISSANCES

Yanis AMRI le 1er juillet chez Brahim et Anissa AMRI, 2 Lotissement les Terrasses

Chloé, Pascal, Élodie NIVON le 1er août chez Benjamin NIVON et Stéphanie BECQUET, 20 Chemin de la Maisonnette.

Saphia LAAROUSSI COOMBES le 2 août chez Youness LAAROUSSI et Leah COOMBES, 6 Lotissement Le Val d'Or.

Alice, Marina POT le 17 septembre chez Fabien et Sylvaine POT, 2054 Route d'Epinouze.

Josselin, Christian, Frédéric SANCHO le 25 septembre chez Nicolas et Myriam SANCHO, 116 Route du Centre Vignoble.

Lizzie, Martine, Lydie JURY le 21 octobre chez Fabrice et Priscilla JURY, 31 Route de Moras.

Aaron, Jean-Luc VINCENDON le 28 octobre chez Arnaud et Laetitia VINCENDON, 140 Route du Centre Vignoble.

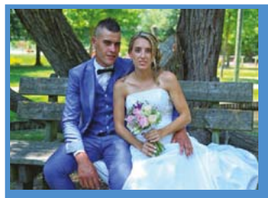

MARIAGES

à Lapeyrouse Mornay :

Julie GIRARD et Mathieu FOURNIER le 4 août

DÉCÈS

DURAND Georges, 97 ans, le 26 juin à Vienne.

LACOTE Henriette née LEVEQUE, 90 ans, le 13 juillet à Beaurepaire

MAURIN Suzanne née NIVON, 84 ans, le 30 août à Vienne

COMBET Pascal, 62 ans, le 10 novembre à Lapeyrouse Mornay

BERRUYER Christiane née COTTONET, 70 ans, 20 novembre à Champis

PERMIS DE CONSTRUIRE

DATE DÉPÔT	DEMANDEUR	LIEU	PROJET	
14/09/2018	EARL LES BROSSES	Les Brosses	Installation d'un hébergement collectif (bungalows)	
18/09/2018	PERRIAL Nicolas	1820 route d'Epinouze	Création piscine et pool house	REFUS
05/10/2018	PEROUZE Cyril	1641 route de Pact	Réhabilitation d'une ancienne construction	
19/10/2018	COZON Michelle	413 route de Beaurepaire	Transformation d'un bâtiment en habitation	
26/11/2018	BRIAT Damien	24 chemin de St Charles	Installation Serre pour plantes tropicales	
26/11/2018	DI GENNARO Pascal	1 lotissement les Accacias	Maison individuelle	

Porte de DrômArdèche
Communauté de communes

PORTE DE DRÔMARDÈCHE SOUTIENT SES COMMUNES

- La seconde commission d'attribution des fonds de concours 2018 de Porte de DrômArdèche, présidée par Pierre JOUVET, Président de la Communauté de communes et Conseiller départemental, s'est déroulée le 27 septembre dernier. Ce sont près de 600 000 euros qui ont été accordés à 11 communes du territoire pour des projets d'investissement : projets qui répondent tous au même objectif : celui d'améliorer le quotidien des habitants et l'attractivité du territoire.
À l'occasion de cette séance, Pierre JOUVET a rappelé le caractère inédit de ces subventions « ces aides, qui ne relèvent pas d'une obligation pour les intercommunalités, témoignent de notre volonté de soutenir les investissements communaux pour améliorer le cadre de vie en Porte de DrômArdèche. Chaque année nous consacrons 1,2 million d'euros aux projets de nos communes ».

DU MONDE POUR GÉNÉRATIONS EN FÊTE

- Plus de 1 500 personnes de tous âges ont répondu présents pour Générations en Fête !
Devenu un rendez-vous incontournable sur le territoire, l'événement organisé par Porte de DrômArdèche se déroulait les mardi 23 et mercredi 24 octobre à Andance. Pour cette édition, petits et grands ont été invités à un voyage au cœur de l'Asie avec de nombreuses activités gratuites comme la confection de lanternes, de l'origami ou encore de l'initiation aux arts martiaux. Et pour la première fois, un spectacle lumineux était proposé aux participants avec un dragon et des oiseaux de lumière géants. Les visiteurs ont pu déambuler avec des lanternes lumineuses dans les rues d'Andance, du complexe sportif à la Mairie.
Tout comme les éditions précédentes, Porte de DrômArdèche avait misé sur une fête intergénérationnelle conviviale et ludique. « À travers ces rencontres, nous souhaitons favoriser le lien social, le vivre ensemble et la solidarité entre les générations », a expliqué Pierre JOUVET, Président de Porte de DrômArdèche et Conseiller départemental présent pour l'occasion.

DU NEUF POUR LES CRÈCHES

La fourniture des repas dans toutes les crèches : c'est pour bientôt !

Pour garantir la fourniture des repas dans toutes les crèches du territoire et répondre aux normes réglementaires, d'importants aménagements ont été prévus. Les travaux sont finalisés dans les crèches de Champagne, Saint-Uze, Mureils et Saint-Vallier, qui fournissent depuis plusieurs mois les repas.
Les nouveaux locaux de la crèche de Manthes ont été inaugurés dernièrement. La crèche « Les Petits Loups de la Valloire » accueillera désormais ses 25 enfants dans des locaux réaménagés et mieux équipés. Grande nouveauté pour les familles : les repas, auparavant apportés par les parents, seront fournis par la crèche à tous les enfants et sans surcoût. Les travaux de la cuisine, aménagée pour répondre aux dernières normes d'hygiène et de sécurité, permettront effectivement au personnel de conserver et de remettre en température les repas.
Dans quelques semaines, la crèche d'Hauterives connaîtra les mêmes améliorations. S'agissant de Saint-Rambert-d'Albon, la structure fait l'objet d'un projet complet de reconstruction.

UN PERMIS DE LOUER POUR LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE Engagé depuis plusieurs années pour l'amélioration de l'habitat sur le territoire, la Communauté de communes vient de se doter d'un nouvel outil : le permis de louer. Instauré jeudi 15 novembre en Conseil Communautaire, le dispositif, d'abord expérimenté sur le centre ancien de Saint-Vallier, vise à interdire sur le marché la location de logements indignes. À partir du 1er juin 2019, les propriétaires privés du centre ancien de la commune devront donc obtenir une autorisation préalable de la Communauté de communes pour effectuer un nouveau bail. Ils seront avertis dans les prochains mois des modalités à suivre. Pour les logements ne respectant pas les normes, les bailleurs devront engager des travaux de réhabilitation, obligatoires pour la remise en location. Ils pourront alors bénéficier d'aides financières de la Communauté de communes et d'autres partenaires. En cas de non-respect du permis de louer, les propriétaires pourront encourir une amende pouvant aller jusqu'à 5 000 € portée à 15 000 € en cas de récidive. « Il existe sur notre territoire trop de logements vétustes voire insalubres, proposés à la location par de véritables marchands de sommeil », constate Pierre Jouvet, Président de Porte de DrômArdèche et Conseiller départemental. « Il n'est pas possible de laisser s'installer sur notre territoire des situations qui mettent en danger les locataires ». Le permis de louer s'étendra sur d'autres communes du territoire après une étude complémentaire de repérage de l'habitat indigne.

HABITAT : Porte de DrômArdèche aide les propriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement - À travers son nouveau guichet unique « Objectif Habitat », la Communauté de communes Porte de DrômArdèche missionne un opérateur (SOLIHA) pour conseiller gratuitement les propriétaires. Lors de permanences gratuites, les particuliers pourront s'informer sur les travaux réalisables dans leur logement en matière de réhabilitation (rénovation énergétique, mises aux normes, adaptation du logement à la perte d'autonomie…) et les aides financières auxquelles ils pourraient avoir droit. Le conseiller missionné pourra ensuite programmer une visite gratuite dans le logement avec le propriétaire.
Il est judicieux de se munir de son dernier avis d'imposition pour connaître son éligibilité aux subventions.

Renseignement :
Objectif Habitat – Tel. 04 75 23 54 46
mail : habitat@portededromardeche.fr

OBJECTIF HABITAT

Les taux de subvention de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour les travaux d'économie d'énergie chez les propriétaires occupants sont :
- **45% du HT** pour les propriétaires modestes
- **60% du HT** pour les propriétaires plus modestes

L'Anah subventionne **jusqu'à 20 000 € HT** de travaux.

Les travaux d'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées peuvent également bénéficier de subventions importantes en cumulant les aides de l'Anah et celles des caisses de retraite.
La réhabilitation de logements locatifs conventionnés est elle aussi subventionnée par l'Anah.

LA BOULANJURY
Boulangerie Pâtisserie
Lapeyrouse - Mornay
04.75.31.23.71

FORAGE DE PUITS GILBERT PAYEN
6, rue du Buis
ANNEYRON
Tél. 04 75 31 57 04
Fax. 04 75 31 59 30
PUITS NEUFS Ø 500 à 1000 mm
APPROFONDISSEMENTS
DESSABLAGE

Quel bilan pour la « bourse au permis de conduire » de Porte de DrômArdèche ? - Lancée en septembre dernier par la Communauté de communes, la « bourse au permis de conduire » permet aux jeunes de 15 à 25 ans de financer une partie de leur formation. La démarche est simple : réaliser 35h de bénévolat dans une association ou une commune du territoire pour bénéficier de 250 € ou 500 €, en fonction du niveau de revenu. Un mois après la clôture de la première session de candidature à la bourse, Pierre Jouvet, Président de Porte de DrômArdèche et Conseiller départemental a dressé un premier bilan de cette action.
Ils sont 74 jeunes à avoir déposé une demande entre le 10 septembre et le 19 octobre. 80 % d'entre eux effectuent leur bénévolat dans une association du territoire avec des projets très différents, dans le social (Resto du Cœur, Emmaüs, Centre social…), dans le secteur des loisirs (associations sportives ou culturelles) ou encore auprès des sapeurs-pompiers du SDIS. Quant aux 20 % restant, ils ont choisi de réaliser des missions bénévoles auprès de communes du territoire. Pierre Jouvet s'est félicité du succès de cette première session « nous avons eu de nombreuses demandes pour des missions dans des associations très différentes. Les jeunes vont vivre une expérience enrichissante qu'ils pourront ensuite facilement valoriser dans le cadre d'une recherche d'emploi ou d'alternance. En parallèle, nous les aidons à financer leur permis de conduire, atout incontestable sur notre territoire pour l'emploi, la formation et l'autonomie »
Il a également tenu à rappeler le caractère social du dispositif « Les deux tiers des jeunes ont bénéficié de l'aide maximale de 500 €, ce qui montre un vrai enjeu pour soutenir les foyers les plus modestes ». La Communauté de communes a alloué une enveloppe de 30 000 euros pour ces premiers dossiers, et renouvellera cette action avec une prochaine session du 21 janvier au 1er mars 2019.

RAPPEL

ÉTAPES POUR DÉPOSER UN DOSSIER

Le jeune remplit et dépose le dossier de candidature disponible à la Communauté de communes ou sur : www.portededromardeche.fr dans le délai de l'appel à projet en cours.

- Le jeune signe une charte d'engagement avec Porte de DrômArdèche et l'association ou la commune
- Il s'inscrit en auto-école du territoire
- Il réalise ses 35 h de bénévolat
- Il obtient son code de la route
- Porte de DrômArdèche verse le financement à l'auto-école (250€ pour tous / 500 € si quotient familial inférieur à 1 000 €)
- Le jeune peut réaliser ses heures de conduite et passer son permis

MOTOCULTURE Loisirs&PRO
ENTRETIEN - RÉPARATION - VENTE
Plus qu'une réparation ou une vente, un service au plus près de chez vous !
pour les professionnels & particuliers
PUBERT STIHL VIKING BAHCO
06 88 61 68 08
371 route du Mas 38150 BOUGÉ-CHAMBALUD

sirctom

DÉPÔT D'AMIANTE LIÉ

Service gratuit uniquement réservé aux particuliers du secteur SIRCTOM

Interdit aux entreprises

De 9h à 11h30 uniquement

2ème samedi de chaque mois :
Saint Sorlin en Valloire

Tout déchet apporté en dehors de ces dates ou ne respectant pas les conditions d'acceptation **sera refusé**

Conditions d'acceptation :

- Emballer les plaques avec un film plastique
- Mettre les morceaux, plaques cassées dans un sac fermé
- Coller une étiquette « Amiante lié » sur le sac

Quantité limitée à 10 plaques ou 1 m³ en vrac

Précautions à prendre pour toute manipulation d'amiante lié :

- Se protéger avec une combinaison jetable, des gants et un masque FFP3 jetable
- Mouiller les matériaux pour éviter l'envol de poussières
- Démonter les plaques sans les casser
- Emballer les plaques avec du film plastique
- Privilégier le transport en remorque bâchée
- Les protections jetables sont à jeter en déchetterie dans des sacs fermés

Tout déchet ne respectant pas les conditions d'acceptation sera refusé par le gardien

DÉCHETTERIE - La présentation de la carte gratuite délivrée par la mairie est obligatoire. Les déchets tels que végétaux, appareils ménagers, bois, cartons gros gabarit, huiles, pneus, piles, cartouches d'encres, doivent être emmenés à :

la DÉCHETTERIE de ST SORLIN EN VALLOIRE Les Petites Epines Bénites, route de Moras

Horaires d'hiver : du lundi au samedi
de 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h

menuiserie Proponnet
PÔLE BOIS
189, CHEMIN DE COMBALON
38270 BEAUREPAIRE
PÔLE ALU
950, ROUTE DE LA VALLÉE
26390 HAUTERIVES
RGE QUALIBAT
CONCEPTION, FABRICATION ET POSE
Fermetures en bois,alu et mixte bois/alu
Tout type de portes... Toute catégorie de fenêtres... Agencement et finition...
www.proponnet-menuiserie.com
Tél. : 04 74 84 64 23 - FAX. : 04 74 84 77 56
contact@proponnet-menuiserie.com

AGENCE POSTALE COMMUNALE

De nombreux services vous sont proposés :

Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autre produits Courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis en instance
- Service de proximité (contrat de réexpédition, procuration, ...)

Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire avec un plafond par période de 7 jours.
- Transmission au bureau pour traitement selon les règles en vigueur :
  - des demandes de services liées au CCP
  - des procurations liées aux services financiers
  - versement d'espèces sur CCP du titulaire, Postépargne ou livret d'épargne avec un plafond par période de 7 jours.

Dans un souci de confidentialité, l'employée de l'Agence Postale Communale, n'a pas accès à vos comptes. Une tablette est à votre disposition à l'accueil de l'agence pour leur consultation.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Téléphone 04 75 31 36 82
Elle est ouverte du mardi au samedi de :

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8 h 45 - 11 h 30	14 h - 15 h 45
Mercredi	9 h 15 - 11 h 40	Fermé
Jeudi	8 h 45 - 11 h 30	14 h - 15 h 45
Vendredi	8 h 45 - 11 h 30	14 h - 15 h 45
Samedi	9 h 15 - 11 h 15	Fermé

Levée du courrier :
14 h 30 du lundi au vendredi
10 h 30 le samedi

26 LENS-LESTANG
CLAIR & NET
NETTOYAGE PARTICULIERS / PROFESSIONNELS
Vitres, Vérandas, Collectivité, Terrasse, Mur de clôture, Locaux, Partie commune, Décapage de sols, Etc.....
Devis rapide et gratuit
06-24-49-09-51
clair-net@sfr.fr

Geneve MAISONS
CONSTRUCTION TRADITIONNELLE ARTISANALE
VILLAS INDIVIDUELLES
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
RESTAURATION
CHARPENTE
COUVERTURE
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
TRAVAUX PUBLICS
VIABILISATION
DRAINAGE
PISCINE • DALLAGE • VOIRIE
38270 JARCIEU TÉL 04 74 84 86 22
www.maisons-geneve.fr maison.geneve@orange.fr

· Amicale des anciens d'AFN

Nous avons terminé le premier semestre par un voyage à Rimini sur le bord de l'Adriatique et une journée familiale à Lapeyrouse Mornay, comme tout le monde nous avons lutté contre la canicule.
Mais le mois d'octobre nous réservait une grande tristesse car nous perdions une amicaliste en la personne de Madame Petit de Lens Lestang que nous accompagnions le lundi 8 octobre en sa dernière demeure. A toute sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances ; une plaque souvenir a été posée le 23 novembre.
Le 11 novembre 2018 fut le centenaire de l'armistice 1918 avec à 9 h 45 le défilé puis un dépôt de gerbes au cimetière et au monument aux morts. La musique de Jarcieu ne pouvant être présente, prise par d'autres engagements, ce sont deux représentants qui ont assuré les sonneries réglementaires. Notre Président, Monsieur Martial Langlais, prononçait une allocution commémorant le sacrifice des millions de soldats morts ou blessés par la mitraille ainsi que la souffrance des populations. Se souvenir des erreurs du passé pour mieux servir la paix. Madame le Maire, Nicole Durand, lisait l'ordre du jour et une minute de silence fut observée. Les enfants des écoles chantaient la Marseillaise (3 couplets) et la chanson « Le soldat » de Florent Pagny. Merci aux membres du corps enseignant et aux enfants. Une envolée des cloches de l'église terminait la cérémonie. Mme le Maire, au nom du conseil municipal, remerciait l'assistance nombreuse, l'invitant à un vin d'honneur à la salle des associations. Un repas, organisé par notre Amicale, clôturait cette journée.
Notre Assemblée Générale se tenait le vendredi 14 décembre.
Voici la nouvelle année qui se profile ; à tous, nous adressons nos meilleurs vœux pour 2019.

Dates à retenir 2018

Janvier
VENDREDI 4 Vœux du Maire à 18 h 30
DIMANCHE 27 Matinée boudins
Sou des écoles

Février
DIMANCHE 3 Tête de veau du CSL
DIMANCHE 10 Matinée tartiflette
Sou des écoles
VENDREDI 15 Vente de salés Sou des écoles
SAMEDI 16 Concours de belote
club du 3ème âge
DIMANCHE 24 Randonnée carnaval du club de marche nordique
Club auto nostalgie : matinée expo voitures – moules frites

Mars
VENDREDI 8 Boom carnaval Sou des écoles
DIMANCHE 10 Repas dansant AFN
MARDI 19 Commémoration et repas AFN

Avril
DIMANCHE 27 Brocante comité des fêtes

Mai
MERCREDI 1er Omelette des conscrits
DIMANCHE 5 Matinée surprise Sou des écoles
MERCREDI 8 Commémoration et repas AFN
SAMEDI 25 Sérénade du sou des écoles

Juin
DIMANCHE 2 portes ouvertes au chalet du Mont de Lans organisées par l'Elan de la Valloire
VENDREDI 14 Fête de l'école

· Club Sportif Lapeyrousien

Ami(e)s Lapeyrousiens, Lapeyrousiennes, bonjour,
Pour cette saison 2018-2019, le Club Sportif Lapeyrousien a engagé deux équipes, l'équipe fanion en division 5-poule B et l'équipe réserve en division 6-poule B-1ère phase (le championnat se joue en 2 phases), Tout le monde peut suivre le parcours de nos équipe sur le site « Comité Drôme Ardèche de Football ».
Pour débuter cette saison, un nettoyage et désinfection des installations (vestiaires, sanitaires, buvette…) ont été effectués par l'équipe dirigeante et quelques joueurs et l'adoucisseur d'eau a été révisé.
Notre grand loto annuel a connu un grand succès dans la salle des fêtes fraichement rénovée. Des tickets de tombola sont en vente auprès des dirigeants et joueurs et le tirage des heureux gagnants s'effectuera lors du déroulement de la matinée tête de veau le 03 février 2019.
Le samedi 08 septembre le CSL a soufflé ses 80 bougies. Malgré un temps splendide, peu de participation aux jeux organisés en début d'après-midi. 7 équipes se sont confrontées dans différents jeux comme le bubble foot, le tir à la corde, le tir de précision, le parcours d'adresse, etc… En fin d'après-midi un premier match était joué entre les anciens joueurs du CSL et les seniors actuels. Suivait une heure plus tard un match féminin à 7 entre les anciennes filles licenciées au CSL et l'équipe de Saint-Romain de Surieu.
Aux alentours de 19h30, cérémonie de clôture avec un petit mot de notre Conseiller Régional Aurélien FERLAY, de Madame le Maire Nicole DURAND et pour finir de notre président Marius GIRARD, qui remit à l'issue de cette cérémonie les récompenses aux participants des jeux de l'après-midi. Pour finir cette journée un repas paella était servi avec une animation réalisée par notre ami Anthony. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette journée.

Un petit mot du coach Kévin Poulain :

« Le CSL a repris ses quartiers à la maison du sport Marcel Cros début août avec le même groupe que l'an dernier avec quelques joueurs en moins. Ce qui ne nous empêche pas de faire une bonne préparation et d'avoir 2 équipes seniors.
Les entraînements se passent bien dans l'ensemble en étant réparti sur les bases du football et en mettant de l'application dans les exercices. Le début de championnat ne démarre pas comme espéré, mais la motivation et l' implication sont restées là puisque les joueurs ont compris que rien n'est acquis et que l'on peut réussir de bonnes choses si on applique correctement les techniques apprises aux entraînements et pendant les matchs.
L'objectif de cette année est de réussir à enchaîner les bons matchs tout en se faisant plaisir à jouer au football entre amis et de donner envie à certains jeunes ou moins jeunes de (re)prendre une licence chez nous.
A l'heure actuelle, nous sommes 35 licenciés et 8 dirigeants, donc toute personne qui aime le football et la vie sportive est la bienvenue, quelque soit son niveau.
Bonnes fêtes de fin d'année à tous.
Coach Poupou »

Nous remercions Kévin Poulain, Christophe Brochier, les entraîneurs des seniors et Ahmed Kloua pour leurs implications ainsi que toutes les personnes qui permettent le bon fonctionnement du Club.

Un petit rappel :

La prochaine manifestation « Tête de veau » se déroulera le 03 Février 2019 au stade.

L'équipe dirigeante vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

• Pompiers de la Valloire

Le 19 octobre 2018, a eu lieu la cérémonie de passation de commandement entre le Lieutenant Jean-Luc Vallet et l'Adjudant-chef Franck Vallentin, le changement de chefferie est important dans la vie d'un centre de sapeurs-pompiers, l'adjudant-chef Laurent Couix a pris les fonctions d'adjoint au chef de centre.

Le centre de la Valloire est composé de 48 pompiers dont 12 femmes et 36 hommes, la moyenne d'âge est de 35 ans.
Nous avons 4 équipes qui se relaient toute l'année pour assurer les interventions les nuits de 20 h à 5 h et les weekends du vendredi 20 h au lundi 5 h. En heure ouvrable chaque pompier se déclare sur un serveur informatique qui déclenchera le personnel nécessaire à l'opération.
L'effectif est stable, pourtant il est fréquent de manquer de personnel pour assurer nos missions, si vous pouvez vous rendre disponible 2 à 3 h en journée et que vous souhaitez découvrir nos activités, alors n'hésitez pas : venez nous rencontrer.

Le véhicule d'assistance et de secours aux victimes (VSAV ou « ambulance ») a été renouvelé. Ce véhicule plus récent nous assure plus de confort pour les trajets vers les centres hospitaliers qui sont en moyenne de 45 min.
Le nombre d'opérations est en constante augmentation : en 2017 nous avons effectué 391 sorties de secours avec 254 prises en charge de personnes, 45 accidents, 45 incendies, 34 opérations diverses liées aux intempéries, animaux ... et 13 dispositifs prévisionnel (service sécurité, surveillance ...)
L'activité de l'année 2018 est aussi soutenue, jusqu'à 5 opérations le 9 juillet pour un total de 47 entre le 1 et 31 juillet.
L'activité des sapeurs-pompiers de la Valloire est en constante évolution pour nos opérations de secours et aussi avec notre association de l'amicale qui œuvre pour améliorer le quotidien.
L'ensemble des sapeurs-pompiers de la Valloire vous remercie pour l'accueil et l'intérêt que vous nous avez témoigné lors de notre tournée des calendriers.

• Tennis de Lapeyrouse

Cette année le club a organisé le 07 octobre une matinée « poulet aux écrevisses ». Grand succès pour cette manifestation, plus d'une centaine de parts vendues. Merci à notre président et chef cuistot qui a largement contribué à la réussite de cette matinée.

Le club de tennis vient de perdre l'un de ces dirigeants. Parti trop tôt, notre ami Pascal faisait partie du club depuis de nombreuses années. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

RAPPEL TARIFS

HABITANTS de LAPEYROUSE	HABITANTS EXTERIEURS
Adultes : 20 €	Adultes : 25 €
Couples : 30 €	Couples : 45 €
- 14 ans : 9 €	- 14 ans : 12 €

CARTES en vente au secrétariat de mairie pendant les heures d'ouverture

CAUTION CLÉ : 16 €

LOCATION DES 2 JEUX : 100 € par jour

Pour les nouveaux adhérents n'oubliez pas de fournir une photo pour votre carte.

• Comité des fêtes

Le Dimanche 27 octobre a eu lieu la bourse aux jouets. Il y avait une cinquantaine de tables réservées suivi d'un couscous préparé par le Comité des fêtes.
Le samedi 1er décembre, nous avons installé les décorations de noël dans le village. Le sapin a été offert par Monsieur Torgue Guy de Lapeyrouse.
Le samedi 19 janvier 2019 à 11 heures aura lieu l'Assemblée Générale à la salle des Associations.
Si vous êtes intéressés pour de la location de vaisselles, chambre froide, chapiteau, vous pouvez contacter Madame Nadine GOUDARD au 04.75.31.80.27. Merci de prévoir la réservation une semaine à l'avance.

DATE A RETENIR :
Le dimanche 27 avril 2019 : brocante.

Nous souhaitons à tous les lapeyrousiennes et lapeyrousiens de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Gym et Marche Nordique

Les effectifs pour cette année 2018-2019 selon les cours :
- Marche nordique : 6 personnes
- Zumba et renforcement musculaire : 27 licenciés
- Marche rapide : 14 personnes

Dimanche 24 février 2019 nous organisons notre 3ème Rando Carnaval au départ du stade de Lapeyrouse-Mornay.
4 parcours : 6, 12, 16 et 24 km.
Vente de bugnes.
Comme le veut la tradition à 16h Mr Carnaval sera brûlé.

Nous comptons sur votre participation.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et meilleurs vœux pour 2019 !

Vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année si vous êtes intéressés par :
- la marche nordique le lundi de 13h30 à 15h30
- la marche rapide le vendredi de 18h30 à 20h30

Informations au 06/31/08/29/97

• Repas de Quartier

« LES MORELLES »

Samedi 7 juillet 2018 : 90 adultes et enfants se sont retrouvés à l'occasion du traditionnel repas de quartier avec nos voisins des « Brosses » et « Brûlefer ».
Au menu : diverses salades composées, jambon saumuré sauce madère, gratin dauphinois, haricots, fromage, gâteau aux fruits, café.
Après le repas un casse-boites et un concours de pétanque ont été organisés pour continuer l'après-midi.
Remise de coupe en fin de soirée, les gagnants du concours ont été Loïc Jovanovic et Alain Jullien. Le soir, un repas a été servi pour finir ensemble cette magnifique journée.
Merci à Monsieur et Madame FAURE pour nous avoir prêté leur terrain, nous remercions l'ensemble des personnes qui s'est investi pour la réussite de cette journée (préparation, service et rangement).
Samedi 17 novembre 2018 a eu lieu notre choucroute avec une soixantaine de personnes chez Christelle Roux. Merci pour nous avoir prêté son garage.
Au mois de mars 2019 aura lieu une matinée boudin chez Sylvie et Marius Girard ;

Bonnes fêtes de fin d'année.

« CROIX ROUSSE »

Nous avons organisé le repas de quartier le 26 août nous étions 23 personnes pour déguster une paella préparée par Nadine. Nous remercions Alain et Simone Maringue pour nous avoir accueilli chez eux pour cette belle journée entre voisins.

LE VILLAGE - LA RANCHE - MONTANAY »

Il y a 10 ans le quartier «LE VILLAGE» renouait avec la tradition du Repas de Quartier, depuis il a été rejoint par les quartiers de la RANCHE (en 2010) et MONTANAY (en 2017).
La dixième édition a eu lieu le 15 septembre dernier au stade municipal de Lapeyrouse Mornay.
Malgré la baisse de participants (39 à midi et 15 le soir), la journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, avec la présence de notre ami «SOLEIL» autour de jeux de société, jeux de boules, discussions etc.
Au menu, le midi aspics, salade, tomates - civet de canard sauce au vin rouge - ratatouille, riz - fromage, tarte aux fruits, vin, café. Le soir, tomme daubée, charcuterie, salade de tomates, pommes de terre, salade de fruits, biscuits secs, vin, café.
Merci à tous de votre présence, merci aux commerçants de notre village : AU VERRE DE L'AMITIE (bar, restaurant, traiteur) qui nous a accueilli comme chaque année pour notre réunion et à la boulangerie «LA BOULANJURY» pour leurs excellents pains et gâteaux.
A l'année prochaine, en espérant être encore plus nombreux pour que la tradition puisse perdurer.

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS

BOISVIEUX

Samedi 30 juin, les habitants de Boisvieux avaient rendez-vous pour leur traditionnel repas de quartier. Ce dernier avait lieu dans une ambiance un peu particulière, puisque les maîtres des lieux qui nous recevaient depuis 1998, s'en sont allés cette année : Marcelle en janvier et Jean quelques jours avant notre rencontre.
Après l'apéritif, les participants ont dégusté le repas préparé par une poignée de bénévoles : salade composée, jambon à la chaudière sauce madère et gratin dauphinois, plateau de fromages et sorbets locaux.
Dans l'après-midi, les « footeux » s'en sont allés devant leurs écrans de télévision pour suivre la rencontre opposant la France à l'Argentine, tandis que les férus de boules s'affrontaient à la pétanque. Pas besoin d'avoir suivi le match pour comprendre que la France était victorieuse à en juger par les concerts de klaxons qui retentissaient dès le coup de sifflet final.
La soirée se prolongeait autour d'un buffet froid afin de clore cette journée et fêter la victoire de notre équipe nationale.
En attendant la prochaine rencontre des habitants du quartier pour Caramentran, en mars prochain, **nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année**.

• Club de l'Amitié

Le voyage surprise a été remplacé par un voyage à Sète.
Début septembre, nous nous sommes retrouvés au restaurant de Semons pour le repas grenouilles. Nous avons eu un excellent repas servi par Dorothée et Olivier.
Début septembre également, les participants au voyage Fayard à destination de Monaco et de Menton ont pu voir les photos et les diapos prises par les participants. Nous devons nous revoir les 23 et 24 février 2019 au carnaval de Nice.
Le concours de belote était prévu le 17 novembre mais vu les évènements, nous l'avons reporté au samedi 8 décembre à 13 heures 30 à la salle des fêtes de Lapeyrouse Mornay.
Le 6 décembre 2018, nous avons organisé le repas de fin d'année. Tous les participants nés en 08 ont été fêtés à cette occasion (60-70-80 ans).

Nous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et nous vous attendons nombreux pour la reprise du club en janvier 2019.

Si vous souhaitez vous inscrire au club, vous serez les bienvenus.

• Club Informatique & Multimédia

Vous l'aurez peut-être remarqué, les ateliers du samedi ont été renforcés à une fréquence bimensuelle. Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle nous permettant de vous proposer tous ces ateliers.
Le Club anime également tous les 3èmes samedis du mois un atelier Tablette. Les abonnés ont aussi la joie de se retrouver tous les mardis pour un atelier Tremplin.
Cette année, en partenariat avec l'entreprise américaine EASEUS, le club a organisé un concours avec, en cadeau, des logiciels permettant d'éviter de perdre des photos. Le concours était gratuit pour les abonnés. Le coût de la licence offerte a remboursé le montant de la cotisation. Ce n'est pas la première fois que le club organise des concours gratuits pour ses abonnés.
Les ateliers du club permettent notamment de créer des calendriers personnalisés, ne pas perdre ses photos, se dépatouiller avec l'e-administration (les déclarations sur Internet,…).

ClubInform@tique&Multimédia
Manthes - Moras en Valloire - Lapeyrouse Mornay
Emilien SIBEUD — Président
Sandrine CHEVAL — Vice-présidente

Téléphone : **06 02 24 67 43**

Retrouvez toutes nos informations et actualités sur :
www.informatiquemultimedia.fr
www.facebook.com/ClubInformatiqueMultimedia/

CHAUFFAGE ET CLIMATISATION
ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE
- MOYENNE ET BASSE TENSION
- BÂTIMENT ET TERTIAIRE
électricité margirier
100, route du Paturel - 26 600 Erôme
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax. 04 75 03 35 98
mail : electricite.margirier@orange.fr
Qualification E2 - 2

MONDUELFrères
• CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES - AÉROTHERMIE - GÉOTHERMIE - SOLAIRE
• PLOMBERIE • SANITAIRE • ÉLECTRICITÉ • ZINGUERIE • SAV
ARTISAN DEPUIS 1965
26210 EPINOUZE
04 75 31 70 52
FAX 04 75 31 62 28
monduel.freres@wanadoo.fr

• Bibliothèque Municipale

Votre bibliothèque a changé de physionomie, courant septembre les bénévoles avec le soutien des agents municipaux ont réaménagé la bibliothèque. L'aménagement permet une meilleure, lisibilité, accessibilité aux livres qui sont mis à votre disposition.
Au cours de l'année écoulée, nous avons reçu une exposition d'un artiste lapeyrousien, « images collées », les enfants des classes étaient invités à participer à un atelier et leurs œuvres ont été exposées, et cet automne un auteur de romans policiers. D'autres expositions ou rencontres sont prévues pour l'année à venir, nous ne manquerons pas de vous les rappeler.
Chaque mois les élèves du groupe scolaire « La Rotonde » viennent choisir un livre, un album, un documentaire, une BD…
Les enfants ne sont pas nos seuls lecteurs.
Votre bibliothèque est ouverte à toutes et tous, vous y trouverez un grand nombre de romans, documentaires, policiers, bandes dessinées adultes…
Les livres sont renouvelés périodiquement en partenariat avec la médiathèque départementale de Saint-Vallier, et le soutien de la municipalité.
Nous vous invitons à venir nous rencontrer et repartir avec un ou plusieurs livres et pourquoi pas rejoindre l'équipe de bénévole de votre bibliothèque.

HORAIRES :

Votre bibliothèque est ouverte ;

Le mercredi de 16h00 à 18h00, jusque fin décembre*.

Le samedi de 9h30 à 11h30.

*En Janvier 2019 changement d'horaire ouverture de 9h30 à 11h30

Bonne fin d'année littéraire à toutes et tous.

• Les vieux outils agricoles du Grand Bois

L'association « Les vieux outils agricoles du Grand Bois »
vous remercie car cette année les manifestations organisées par l'association ont connu un fort succès :
La journée du patrimoine avec l'expo sur la Guerre 14-18
La matinée diots qui a remporté un grand succès.

Nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année pour 2019.

• Elan de la Valloire

Le samedi 17 Février 2018, Le Samedi 1er Septembre l'AEP l'Elan de la Valloire a participé au forum des associations à Manthes qui a permis de faire connaître le chalet de Mont de Lans à de nombreux visiteurs.
Durant l'été 2018, d'importants travaux ont été réalisés au hameau des Hugues, comme la réalisation d'un mur de soutènement devant le grand chalet, ainsi que l'installation d'un réseau d'assainissement pour le chalet « Madone », travaux réalisés par des entreprises de Bourg d'Oisans.
Le samedi 13 Octobre, l'AEP organisait une soirée récréative à la salle des fêtes de Lapeyrouse, avec exposition de photos, diaporama sur l'évolution du chalet et petite restauration.
Pour l'occasion, d'anciens moniteurs et monitrices avaient formé une chorale terminant par la chanson du « vieux Jo » qui a ému de nombreuses personnes du public. L'esprit du chalet planait vraiment sur la soirée.
Par ailleurs le groupe de musique de Bernard Robin s'était fortement impliqué en créant un répertoire de chansons spécial Brassens, arrangées façon jazz, qui enchanta le public.
Le final « les copains d'abord » repris par tous traduisait l'ambiance chaleureuse et réussie de cette soirée.
Vu le succès de cette soirée, l'AEP se sent prête à renouveler une telle manifestation.

INFOS :

- Samedi 16 février 2019 Dîner Concert avec le chanteur Gianni Lorenti qui animera la soirée avec des chansons romantiques françaises et italiennes.
- Samedi 16 Mars 2019 Assemblée Générale de l'AEP à Lapeyrouse à 10 h.
- Dimanche 2 Juin Portes Ouvertes au chalet avec pique-nique partagé.

Site du chalet et Contact :
www.chaletdeshugues.fr
Tél : 06 32 00 06 27

• Sou des écoles

Le Sou des écoles, qu'est-ce que c'est ?
C'est une association de parents bénévoles et volontaires qui organisent des manifestations tout au long de l'année afin de récolter des fonds pour financer des sorties et projets éducatifs pour les enfants de l'école de la Rotonde.
L'objectif : vous proposer de passer un moment convivial et/ou gastronomique au sein du village tout en donnant un coup de pouce pour les activités des enfants de l'école.
Pour 2017/2018 Le Sou des écoles c'est…. 3 matinées de petits déjeuners, une vente de gâteaux d'Halloween, un grand loto, une vente de sapins, un marché de Noël, une journée de Noël, une matinée boudin, une matinée tartiflette, des photos de classes, une matinée fidéuà, une sérénade et une kermesse…
Grâce à tout ça l'association a permis de financer les sorties scolaires, la location du bassin de la piscine, le cycle cirque, les sorties cinéma, les petits déjeuners, la journée de noël ainsi que les spectacles de fin d'année pour un total de plus de 7000 €.
Afin que tous les enfants de l'école puissent continuer à bénéficier d'activités éducatives, pédagogiques et sportives, ô combien primordiales, ainsi que d'un accès à la culture sous toutes ses formes. Nous allons nous efforcer de faire aussi bien pour cette année 2018/2019 !!!!! Et pour ça nous avons besoin de vous, de vous et aussi de vous là… oui vous!!
Ceci étant dit, cette année 2018/2019 a débuté en douceur et dans la convivialité avec l'organisation des petits déjeuners les 10, 11 et 13 septembre.
Le Grand Loto du dimanche 18 novembre fut un succès, avec une salle des fêtes pleine et de nombreux heureux !! Cet événement est une manifestation importante pour l'association ainsi que pour le village. Nous adressons un GRAND MERCI à toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à ce succès.

L'année se clôturera le 21 décembre avec la journée de Noël au cours de laquelle les enfants recevront la visite du Père Noël et seront invités, avec leurs familles, à déguster un verre de chocolat ou de vin chaud, offert par le Sou des écoles. Les élèves nous raviront par leurs chants, répétés avec l'équipe enseignante. Nous ferons le plein de vitamines en renouvelant la vente d'agrumes et tenterons une nouveauté…. La vente de sablés de Noël réalisés par les enfants.

DATE À RETENIR

Quant aux dates à retenir pour la suite...
Ne manquez pas...

LA MATINÉE BOUDIN (merci Marius!!)
LE DIMANCHE 27 JANVIER
LA MATINÉE TARTIFLETTE
LE DIMANCHE 10 FÉVRIER
LA VENTE DE SALÉS (quiches, pizza et cakes fabriqués par les enfants) LE VENDREDI 15 FÉVRIER
LA BOUM POUR LE CARNAVAL
LE VENDREDI 8 MARS
LA MATINÉE SURPRISE LE 5 MAI 2019
LA SÉRÉNADE LE 25 MAI 2019
et pour finir LA KERMESSE LE 14 JUIN 2019

Parce qu'avec vous le sou c'est plus fou !!!

Nous vous attendons nombreuses et nombreux à ces manifestations afin de partager un moment de convivialité et de bonne humeur pour le bonheur des enfants.

L'équipe du Sou

• Valloire Loisirs

Une association intercommunale au service de l'animation locale

ACCUEIL :
1, rue de la mairie à EPINOUZE
au 1er étage (ascenseur),
l'atelier Poterie est au 2e étage (ascenseur).
Tél : 04 75 31 76 83
mail: assoc.valloireloisirs@orange.fr - **site:** valloire-loisirs.fr

ANIMATRICE PERMANENTE : Rachel PESSEAS,
lundi, mardi et vendredi : 10 H - 12 H, 14 H - 17 H
jeudi : 14 H - 17 H

BUREAU DE L'ASSOCIATION : Présidente : Hélène THINON, Trésorier : Bernard CLAIN, secrétaire : Marie Noëlle COLOMBET, Vice présidente : Delphine RIGOUDY, Trésorier Adjoint : André GUIDONI, Secrétaire Adjointe : Annie BEGOT

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
VENDREDI 15 MARS 2019 à 18H30
à la salle des fêtes de MORAS

• DES PROPOSITIONS pour tous les âges

L'Accueil de Loisirs, dirigé par Béatrice CREPISSON, accueille les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans, à Epinouze (groupe scolaire) le mercredi et durant les petites vacances scolaires de 7 H 30 à 18 H. Au mois de juillet, l'accueil de loisirs est basé à Saint-Sorlin (groupe scolaire). Des mini-séjours sont également organisés durant l'été.

• Des RDV culturels pour faire des découvertes et se rencontrer

- 33e SALON DES JEUNES du 04 au 19 MAI : les enfants des écoles du territoire créent avec Roselyne FRANZIN COUPREAU et Cécile BALME GALIFET

- 38e SALON de PEINTURE à l'Atelier de LENS LESTANG du 25 MAI au 02 JUIN
VENDREDI 24 MAI : Vernissage et CONCERT

- COMEDIE ITINERANTE : JEUDI 04 AVRIL à 20H Salle Annexe- Gymnase à ST SORLIN : «SARRAZINE»
Entre ombre et lumière, Nelly PULICANI interprète avec brio la vie fulgurante d'Albertine Sarrazin, tour à tour, brillante élève, prostituée, prisonnière, auteure de romans à succès (La cavale, l'astragale, la traversière) morte à 30 ans

- VENDREDI 19 JUILLET : Concert et Soirée Cinéma de Plein Air au Parc de Manthes

• Des RENCONTRES FAMILIALES pour échanger, partager

- ANIMATIONS PARENTS/ENFANTS avec Magali **:**
• LUNDI 16H30-18H (hors vacances scolaires) entrée libre - Moment convivial entre parents et enfants: goûter, loisirs créatifs, jeux, activités pour les fêtes
• Atelier cuisine une fois par mois le vendredi de 16H30 à 19H30 suivi d'une dégustation (s'inscrire)

- SOIRÉE/DÉBAT animée par FRANCINE MAILLER, le mercredi 06/02/ 2019 à 20H30 à Manthes, salle périscolaire : autour des questions des parents d'adolescents

- PROJECTION/ÉCHANGE : avec des voyageurs de l'association «Carnets de voyages» pour découvrir d'autres manières de vivre : Une seule projection à 14H30 à EPINOUZE (salle périscolaire)

- JEUDI 21 FEVRIER 2019 : LA ROUTE 66 et JEUDI 18 AVRIL 2019 : COSTA RICA et aussi

- DES TEMPS PRIVILEGIÉS Parents/enfants :
Ateliers à 4 mains au siège de Valloire Loisirs :
Atelier poterie avec Cécile, Atelier cuisine avec Magali

• DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

pour le plaisir de créer, marcher, jouer, apprendre, ensemble; la plaquette annuelle est disponible au siège de l'association, consultez notre site : valloire-loisirs.fr - nouvelles propositions depuis septembre 2018 : atelier crochet, atelier anglais (groupe débutants, groupe confirmés)

Stages MOSAIQUE avec Claudie à EPINOUZE : les SAMEDIS
Stages SCRAP avec Rolande à EPINOUZE : les VENDREDIS

• Eglise Saint Henri

Olivier Peyron, prêtre du Diocèse de Valence, ordonné le 27 juin 2004. Docteur en théologie et enseignant à la Faculté de Théologie de l'Université Catholique de Lyon. Ce prêtre rejoint notre paroisse le week-end et repart à Lyon pour la semaine. Nous l'accueillons avec gratitude.
Florian Meignié, séminariste, dans notre paroisse depuis 2 ans environ, va être ordonné Diacre en vue du sacerdoce, le dimanche 2 décembre à 16 h à l'église d' Anneyron.

Noël arrive …

Comme les années précédentes, la veillée de Noël aura lieu à la salle polyvalente de Saint Sorlin plus spacieuse que l'église. En effet, 700 à 800 personnes assistent à cette veillée de Noël.
Elle aura lieu le lundi 24 décembre à 18h 30. Les enfants du catéchisme mimeront « l'annonce aux bergers », la chorale paroissiale, sous la direction de Anne-Marie Cougoule, et avec la participation à l'orgue de Dominique Dessaigne animeront cette célébration. De nombreux paroissiens s'investissent dans l'aménagement de cette salle, le fleurissement et l'installation de la crèche afin que cette soirée de Noël soit belle et priante.

En ce qui concerne les demandes de baptêmes, mariages, catéchisme :

Nous vous rappelons que vous trouvez toutes les informations sur le bulletin paroissial « Notre Dame de la Valloire. Regards sur … » distribué dans toutes les boites aux lettres et à disposition à l'église si vous l'avez égaré.
-A savoir, les prochaines rencontres des parents pour le baptême sont les 16 décembre, 20 janvier, 17 février à la cure de St Sorlin (au 200 route d'Anneyron)
-Dans le cadre de la préparation au mariage, une bénédiction des fiancés a eu lieu au cours de la messe du 25 novembre à St Sorlin.
Pour les mariages prévus en été 2019, le prêtre demande de se faire connaître auprès de lui ou au secrétariat d'Anneyron avant la fin de cette année, (compter 8 à 9 mois avant la date du mariage) pour des raisons d'organisation. Les dates pour la préparation au mariage vous seront communiquées.

Les funérailles :

les pompes funèbres préviennent une personne de l'équipe de funérailles du village. Cette personne contacte la famille en vue de préparer la célébration religieuse.
Martine Genin est venue renforcer cette équipe.

Le 11 novembre 2018 à 11h, la cloche de notre église, comme partout en France, a sonné 11 mn en pleine volée pour célébrer le 100ème anniversaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale.

Le Denier de l'Eglise L'Eglise ne vit que de vos dons. Elle ne reçoit aucune subvention.
« Donnez dès aujourd'hui à l'Eglise les moyens d'accomplir sa mission » sur donnezaudenier.com ou en prenant une enveloppe sur la table à l'entrée de notre église.

EN CETTE FIN D'ANNEE NOUS VOUS SOUHAITONS UN JOYEUX NOEL ET UNE BONNE ANNEE 2019.

CONTACTS :

Accueil-Secrétariat : Cure d'Anneyron, 9 place de l'église, 26140 Anneyron
Tél/Fax : 04 75 31 50 75
E-mail : dvalloire@wanadoo.fr
Site internet : http://ndvalloire-valence.cef.fr

Permanences : Le mardi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h,
Le jeudi de 9h30 à 11h30,
Le vendredi de 15h à 17h,
Le samedi de 9h30 à 11h30

Equipe curiale :
p. Bernard HERAUD, p. Olivier Peyron (week-end)

à Lapeyrouse:

Jacqueline CLOT-DURBET	04 75 31 93 10
Martine DURAND	06 71 06 59 15
Martine Genin	06 10 92 12 86
M. Hélène MUETON	04 75 31 98 65

• Club Auto Nostalgie 26

Le CLUB-AUTONOSTALGIE26.fr rassemble les amateurs de véhicules anciens (autos, motos, tracteurs, moteurs fixes, mobylettes, vélos, etc).
Toute l'activité de notre association est retracée sur www.club-autonostalgie26.fr ainsi que sur Facebook et Instragram.
Une dizaine de sorties ou manifestations ont été organisées en 2018 :

- **Assemblée générale** du 21 janvier 2018
- **Matinée diots, huîtres, moules frites, buvette** du 18 février 2018 à la salle des fêtes de la commune
- **Sortie à UZES et au Pont du Gard** les 20,21 et 22 avril 2018
- **Sortie du 29 avril 2018** pour l'anniversaire de la Fédération Française des Véhicules d'Epoque au lac de Paladru
- **Mécanibourse** du 27 mai 2018 à la Gare de Beaurepaire avec tirage au sort d'une moto à gagner (voir photo)
- **Sortie le 17 juin 2018** sur le thème «vaincre la mucoviscidose»
- **Exposition de nos véhicules** à Viriville avec tour auto dans les Chambarans le 8 juillet 2018
- **Sortie pour la journée du patrimoine** dans la vallée de la Bourne le 15 septembre 2018
- **Exposition de nos véhicules** à la braderie de Romans le 20 octobre 2018
- **Sortie à Soyons le 27 octobre 2018** avec visite du musée du train.

En 2019, la grande nouveauté est l'organisation de la Mécanibourse sur deux jours dans la commune de Viriville les 18 et 19 mai 2019.
En effet, l'organisation d'une telle manifestation dans la commune ou à Beaurepaire n'est pas possible. Un accord a donc été trouvé avec la Municipalité de Viriville.
Si vous possédez un véhicule ancien, venez nous rejoindre. Tous les véhicules possèdent un intérêt.
Notre assemblée générale 2019 a lieu le 13 janvier 2019 à la salle des associations. Elle est ouverte à tous.

EURO FACADE
Père et fils
Depuis 1985
Spécialiste du pisé
Supports neufs, anciens et ossature bois
Joints de pierre - Finitions personnalisées
Isolation thermique par l'extérieur
Agréé certifié Qualibat RGE
22 impasse du Santiana - 26210 Lapeyrouse-Mornay
Port. 06 80 08 39 59 - 06 78 30 12 31
Mail : euro.facade@hotmail.fr - www.ravalement-facade-drome-isere.fr
RGE QUALIBAT

Mémo

GENDARMERIE 17
Brigade de MORAS 04 75 31 90 61
SAMU 15
POMPIERS 18
Centre de Secours de la Valloire 26210 MORAS

LAPEYROUSE / MAIRIE 04 75 31 90 90
ECOLE PUBLIQUE 04 75 31 95 77
CANTINE et GARDERIE 06 37 49 52 15
BIBLIOTHEQUE 04 75 31 99 67
POSTE 04 75 31 36 82

ENEDIS (EDF – GDF) 09 69 32 18 55
ENEDIS Dépannage 09 72 67 50 26

EAU - ASSAINISSEMENT / SAUR 04 69 66 35 00
18 Avenue de la Gare 07104 ANNONAY

FRANCE TELECOM 10 14

DÉCHETTERIE 04 75 31 75 95
« Les Petites Epines Bénites » 26210 ST SORLIN

SPANC 04 75 31 78 39

VALLOIRE LOISIRS 04 75 31 76 83

HOPITAL DE ST VALLIER 04 75 23 80 00
rue P. Valette

URGENCES DE ST VALLIER 04 75 23 80 50

Maison Médicale de GARDE de ST VALLIER 04 75 47 59 34
Au sein des services des urgences de St Vallier, des médecins généralistes reçoivent :
• En semaine : de 20 h à minuit
• Samedi de 14 h à minuit • Dimanche de 9 h à minuit

HOPITAL DE VIENNE 04 74 31 33 33
Mont Salomon

HOPITAL DE ANNONAY 04 75 67 35 00
rue Bon Pasteur

CLINIQUE CÔTE DU RHÔNE 04 74 29 28 28
ROUSSILLON

CABINET INFIRMIERS 04 75 31 64 72
ST SORLIN en VALLOIRE

TAXI ADT 04 75 31 85 93
LAPEYROUSE-MORNAY 06 63 84 93 93

CARSAT 39 60
35 rue Maurice Flandin 69436 LYON cedex 03

EOVI 04 75 23 89 09
Service d'Aide et de Soins à Domicile 04 75 31 59 78
ST SORLIN en VALLOIRE

ASSISTANTE SOCIALE 04 75 68 83 77
Centre Médico Social HAUTERIVES

CENTRE DES IMPOTS 04 75 05 80 00
BP 109 Quai Ste Claire
26100 ROMANS S/ ISERE

TRESORERIE 04 75 23 11 75
1 place du champ de Mars
26240 SAINT VALLIER

PREFECTURE DE LA DROME 04 75 79 28 00
Alertes Météo et autres 08 21 80 30 26
3 Boulevard Vauban
26030 VALENCE cedex 9

CONSEIL GENERAL DE LA DROME 04 75 79 26 26
VALENCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE 04 81 66 80 00
Des Territoires
4 Place Laënnec 26000 VALENCE

SERVICE CADASTRE 04 75 79 51 60
Impôts Fonciers
15 Av. de Romans 26000 VALENCE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE 04 26 52 21 61
Protection des Populations
33 Av. de Romans 26000 VALENCE

AGENCE RÉGIONALE SANTÉ 04 75 79 71 00
Rhône-Alpes
13 Av. Maurice Faure 26000 VALENCE

POLE EMPLOI 39 49
2 Bis Rue Jean-Joseph Monier
26100 ROMANS SUR ISERE

OBJECTIF EMPLOI CCPDA 04 75 23 54 44
www.portededromardeche.fr

CPAM 36 46
6, Av Président Herriot BP 1000
26024 VALENCE Cedex

CAF 08 10 25 26 10
10 Rue Marcel Barbu 26023 VALENCE

MDPH 04 75 75 21 10
Plateau de Lautagne 42 C Av des Langories
Bât G BP 145 26905 VALENCE Cedex

TRIBUNAL D'INSTANCE 04 75 02 09 17
ROMANS SUR ISERE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE 04 75 75 49 49
VALENCE

DRÔME SOLIDARITÉS 04 75 79 70 09

SNCF 36 35

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39
Une première réponse à vos questions administratives

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Nicole Durand - REALISATION ET IMPRESSION : Atelier Image - DÉPOT LEGAL : Décembre 2018 - TIRAGE : 570 exemplaires

MAIRIE
Tél : 04 75 31 90 90
Fax : 04 75 31 80 87
mairie.lapeyrouse@wanadoo.fr
www.mairie-lapeyrousemornay.fr